



**Le Maire de Saint-Laurent-des-Arbres**

à

**ANNEXE 7**

**STATIM PROVENCE  
222 Rue Guy de Maupassant  
30000 NÎMES**

St Laurent, le 24 février 2025

**Objet : Notification d'un avis d'enquête publique - Transfert d'office dans le domaine public de voies privées ouvertes à la circulation publique situées dans la ZAC de Fontagnac et de la Treille**

N/Réf : SBV/GH- N°25-15

Lettre recommandée avec AR n°2C17359923737

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter concernant les voies, ou portions de voies, privées ouvertes à la circulation publique dont vous êtes propriétaire, situées au sein du périmètre de la ZAC de Fontagnac et de la Treille.

Par arrêté n°22/2025 du 21 février 2025, conformément aux dispositions de l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme, j'ai prescrit l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet de transfert d'office dans le domaine public, sans indemnités, de voies privées ouvertes à la circulation publique situées dans la ZAC de Fontagnac et de la Treille : Impasse Fanny, Impasse Marius, Rue Jules Raimu, Rue Honoré Panisse, Fossé, Impasse Pascaline, Rue Honorine, Impasse Mossieur Brun, Chemin de Fontagnac, Rue César, Chemin de Saint Maurice, Rue Angèle, Rue Orane Demazis et Passage Ugolin.

En votre qualité de propriétaire, je vous prie de bien vouloir prendre acte du dépôt du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Laurent-des-Arbres, 2, place de la mairie, 30126 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, du lundi 17 mars 2025 à 9h00 au lundi 31 mars 2025 à 17h00.

Vous retrouverez toutes les informations utiles dans l'avis d'enquête publique ci-annexé.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
  
Sylvie BARRIEU VIGNAL  
(Gard)



**Le Maire de Saint-Laurent-des-Arbres**

à

**STATIM PROVENCE  
ZAC DE TOURNEZY  
216 Rue Maurice Le Boucher  
34070 MONTPELLIER**

St Laurent, le 24 février 2025

**Objet : Notification d'un avis d'enquête publique - Transfert d'office dans le domaine public de voies privées ouvertes à la circulation publique situées dans la ZAC de Fontagnac et de la Treille**

N/Réf : SBV/GH- N°25-16

Lettre recommandée avec AR n°2C17359923744

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter concernant les voies, ou portions de voies, privées ouvertes à la circulation publique dont vous êtes propriétaire, situées au sein du périmètre de la ZAC de Fontagnac et de la Treille.

Par arrêté n°22/2025 du 21 février 2025, conformément aux dispositions de l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme, j'ai prescrit l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet de transfert d'office dans le domaine public, sans indemnités, de voies privées ouvertes à la circulation publique situées dans la ZAC de Fontagnac et de la Treille : Impasse Fanny, Impasse Marius, Rue Jules Raimu, Rue Honoré Panisse, Fossé, Impasse Pascaline, Rue Honorine, Impasse Mossieur Brun, Chemin de Fontagnac, Rue César, Chemin de Saint Maurice, Rue Angèle, Rue Orane Demazis et Passage Ugolin.

En votre qualité de propriétaire, je vous prie de bien vouloir prendre acte du dépôt du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Laurent-des-Arbres, 2, place de la mairie, 30126 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, du lundi 17 mars 2025 à 9h00 au lundi 31 mars 2025 à 17h00.

Vous retrouverez toutes les informations utiles dans l'avis d'enquête publique ci-annexé.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
  
Sylvie BARRIÉU VIGNAL



**Le Maire de Saint-Laurent-des-Arbres**

à

**Madame Régine ANASTASY  
60 Rue Angèle  
30126 SAINT LAURENT DES  
ARBRES**

St Laurent, le 24 février 2025

**Objet : Notification d'un avis d'enquête publique - Transfert d'office dans le domaine public de voies privées ouvertes à la circulation publique situées dans la ZAC de Fontagnac et de la Treille**

N/Réf : SBV/GH- N°25-17

Lettre recommandée avec AR n°2C17359923706

Madame,

Je me permets de vous contacter concernant les voies, ou portions de voies, privées ouvertes à la circulation publique dont vous êtes propriétaire, situées au sein du périmètre de la ZAC de Fontagnac et de la Treille.

Par arrêté n°22/2025 du 21 février 2025, conformément aux dispositions de l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme, j'ai prescrit l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet de transfert d'office dans le domaine public, sans indemnités, de voies privées ouvertes à la circulation publique situées dans la ZAC de Fontagnac et de la Treille : Impasse Fanny, Impasse Marius, Rue Jules Raimu, Rue Honoré Panisse, Fossé, Impasse Pascaline, Rue Honorine, Impasse Mossieur Brun, Chemin de Fontagnac, Rue César, Chemin de Saint Maurice, Rue Angèle, Rue Orane Demazis et Passage Ugolin.

En votre qualité de propriétaire, je vous prie de bien vouloir prendre acte du dépôt du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Laurent-des-Arbres, 2, place de la mairie, 30126 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, du lundi 17 mars 2025 à 9h00 au lundi 31 mars 2025 à 17h00.

Vous retrouverez toutes les informations utiles dans l'avis d'enquête publique ci-annexé.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations distinguées.

  
Le Maire,  
**Sylvie BARRIEU VIGNAL**